

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 35-38

Serge Sauneron

À propos d'Éléphantine. - Hérodote II, 28.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

À PROPOS D'ÉLÉPHANTINE

PAR

SERGE SAUNERON

I

HÉRODOTE II. 28

« L'intendant du trésor d'Athéna à Saïs disait... qu'entre ces montagnes (Krophi et Mophi), d'un abîme sans fond jaillissaient les sources du Nil; qu'une moitié des eaux coulait vers l'Égypte et le vent Borée, l'autre moitié vers l'Éthiopie et le Notos. Mais comment sait-on que l'abîme est sans fond? C'est ce que selon, lui, le roi Psammétikhos était parvenu à démontrer; il avait fait tresser un câble de plusieurs milliers de toises, l'avait fait descendre dans ce gouffre, et l'on n'avait pas touché le fond. Le récit de l'intendant, si toutefois les faits rapportés sont exacts, indique, à ce que je crois comprendre, qu'il y a en cet endroit des tourbillons violents, suivis d'un reflux : en se brisant contre les parois des montagnes, l'eau dévie la sonde qu'on a jetée et l'empêche d'atteindre le fond. »

De l'avis d'Hérodote, cet intendant lui « semblait plaisanter ». Sur l'un des points de ses propos, il est maintenant permis d'en douter. P. Barguet a en effet récemment révélé que le dieu Khnoum-Chou était le patron des arpenteurs (1). D'autre part la stèle de la famine nous dit du dieu d'Éléphantine :

« Il est donc (2) là en tant que Chou : on l'appelle « le supérieur des rives », « le chef

(1) P. Barguet, Khnoum-Chou patron des arpenteurs, dans CdE 28/56 (juillet 1953), p. 223-227.

(2) L'oiseau huppé qui suit le mot sw nous semble être la particule , y, que certaines équivalences permettent de comparer au sens du copte ντοογιι (ég. grt) : « sûrement », plutôt que l'adjectif nhh « l'éternel »; cf. Lange-Neugebauer, Pap. Carlsberg I, p. 32 (18); Esna, 388, 11; 474; 200, 8-9; 58, 3-4;

Fairman, ASAE 43, p. 224, nº 169, qui cite Edfou III, 355, 3; 332, 3; VI, 121, 7; ajouter Edfou VI, 127, 7; 61, 13; Kom Ombos 194, 3; 194, 6. Voir Et. Drioton, CASAE XI, 35 note b. II n'y a donc pas lieu, comme le fait De Meulenaere, BiOr XIV (1957), 33 [p. 20 n. 3] de s'étendre sur le caractère « éternel » de Chou. Comparer peutêtre aussi Gardiner, JEA 34 (1948), p. 12-13.

3.

des champs », parce qu'il dénombre les terres de Haute et Basse Égypte, afin de donner à chaque dieu sa part; il régit l'orge..., les oiseaux, les poissons, et tout ce dont ils vivent. Il y a là une corde d'arpentage et une palette de scribe, il y a là un support de bois et sa croix en bois «isout», pour son peson... »⁽¹⁾

Nous avons donc la preuve de la présence à Eléphantine, dans le temple de Khnoum, à la fois d'un instrument semblable, comme Barguet l'a expliqué, au groma que les fouilles romaines ont révélé (2), et d'une corde d'arpentage comparable à celle qui figure sur certaines statues du Nouvel Empire (3). Aussi semble-t-il très vraisemblable que l'anecdote de Psammétique mesurant la profondeur du Nil à Éléphantine au moyen d'un câble démesuré ne soit qu'une glose populaire née de la présence, dans le temple de Khnoum, d'une corde d'arpentage (4).

Π

LE SAGE ESPÉMÉTI

« Au II^e siècle avant J.-C. se trouvait à Éléphantine une association culturelle qui servait un dieu inconnu jusqu'alors, Espéméti, « l'enfant né à Éléphantine ». Nous entendons parler de lui par un papyrus qui contient l'avis des peines prononcées contre l'un des membres de l'association, qui avait, entre autres, négligé les instructions relatives à la protection de la tombe d'Osiris (5). »

Le papyrus démotique Dodgson — jusqu'ici la seule source qui nous renseigne sur l'existence de ce dieu tardif — est d'interprétation difficile (6); à en juger par les hésitations de son éditeur, par les lectures différentes qui

- (1) P. Barguet, La Stèle de la Famine à Séhel, 1953, p. 20-21.
 - (2) CdE 28/56 (juillet 1953), p. 225 et fig. 22.
- (3) Par exemple celle que publie P. Barguet, dans CdE 28/55 (janvier 1953), p. 23, fig. 5, voir aussi La science antique et médiévale (P.U.F.), pl. 6 face à p. 49.
- (4) H. de Meulenaere, Herodotos over de 26ste Dynastie, p. 47-48, pose le problème
- de savoir pourquoi cette « expérience scientifique », comme du reste celle portant sur l'origine du langage, a été attribuée par la tradition à Psamétik I.
- (5) H. Bonnet, Reallexikon der aeg. Religionsgeschichte, p. 172-173.
- (6) Griffith, *Papyrus Dodgson*, dans *PSBA* 31 (1909), p. 100 et suiv. et 289 et suiv.

furent avancées par d'autres savants (1), il semble délicat d'accepter sans réserve les conclusions admises dès l'abord (2).

Quoi qu'il en soit du « dieu » Espéméti, cette mention, comme d'innombrables attestations parallèles que Griffith a relevées sur les murs des temples de Philae (3), montrent la faveur, aux dernières époques du paganisme, de ce nom, et, par suite, de l'élément divin qui sert à le construire.

Une suite de travaux, dus essentiellement à Spiegelberg ⁽⁴⁾, Max Müller ⁽⁵⁾, Ranke ⁽⁶⁾, ont en effet permis d'établir que des noms tels qu'Espéméti, en grec : $E\sigma\pi\mu\eta\tau\iota\varepsilon$, dérivaient de l'égyptien Ns-ps-mdw, et signifient : « celui du bâton (sacré) ». Ces bâtons sacrés, sortes de fétiches portatifs dans lesquels pouvait s'introduire le «fluide» de la divinité ⁽⁷⁾, sont connus par plusieurs attestations, et Spiegelberg avait relevé le nom des villes où il était question d'eux : on les trouve attachés aux dieux Thot, Hathor, Horus, Khonsou et Amon.

Le nombre des noms propres Espéméti au voisinage de la cataracte implique l'existence d'un semblable bâton également dans le temple de Khnoum à Éléphantine. Or nous en avons des attestations, qui ont semble-t-il échappé à ceux qui s'occupaient de l'onomastique de cette région, et qui remontent jusqu'aux belles années du Nouvel Empire. Elles figurent dans le papyrus de Turin 1887, transcrit en dernier lieu par Gardiner, et connu maintenant sous le nom de « Pap. du Scandale d'Éléphantine » (8). Il nous apprend l'existence, dans cette île, d'un bâton de Khnoum, qui recevait des offrandes (9), comme un être divin, possédait son bateau (10) et, comme il est juste, son matelot (11).

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 290.

⁽²⁾ Erman, La religion des Égyptiens, trad. française, p. 435, adopte des conclusions semblables à celles que H. Bonnet expose dans son Dictionnaire.

⁽³⁾ Griffith, Demotic Graffiti of the Dode-caschoinus I (1937), p. 265 (n° 695) et p. 218-219 (n° 485-498).

⁽⁴⁾ Spiegelberg, *RT* 25, p. 184-190; 28, p. 163-165.

⁽⁵⁾ Max Müller, ZÄS 31, p. 126-127.

⁽⁶⁾ Ranke, Keilschriftl. Material, p. 29.

Voir aussi Fr. Jonckheere, Les médecins de l'Égypte Pharaonique (1958), p. 107 [10],

⁽⁷⁾ Voir références dans Sauneron, BIFAO 53, p. 49-52. Cf. Kees, Götterglaube, p. 139; Roeder, Volksglaube, p. 143-144; ASAE 17, 92, 1: 4.

⁽⁸⁾ Ramesside Administrative Documents, p. 80, l. 6-7. Voir Peet, JEA 10, p. 123, qui renvoie aux articles de Spiegelberg.

⁽⁹⁾ RAD, 80, 6-7.

⁽¹⁰⁾ RAD, 80, 4-5.

⁽¹¹⁾ RAD, 80, 5 et 81, 13.

La belle étude que M. Van de Walle a récemment consacré au « pieu d'A-mon » (1) a montré l'étonnante faveur dont ce genre d'emblème divin jouissait dès les dynasties du Nouvel Empire. On comprend qu'aux basses époques, où la piété populaire a de plus en plus tendu à s'adresser aux matérialisations les plus concrètes des forces divines, animaux, attributs, objets sacrés, le « bâton » du dieu d'Éléphantine ait été l'objet d'un culte populaire fervent. Il était intéressant de noter que ce fameux « bâton » avait, dans l'île Éléphantine, un long passé derrière lui avant que l'onomastique locale ne fût venue consacrer sa faveur.

⁽¹⁾ B van de Walle, Le pieu sacré d'Amon, Archiv Orientální 20 (1952), p. 111-135, et partic. p. 134-135.